

Cyclamaine.



Périodique d'information de l'association Cyclamaine
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans.
Tél : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27

N°14
Prix : 5 F
MAI 2000

infos

EDITORIAL

CYCLAMAINE et les automobilistes.

Nos détracteurs veulent souvent voir dans notre action une volonté de rejeter les automobiles hors de la ville. Il n'en est rien.

Nous sommes aussi des automobilistes. Nous savons apprécier le confort, la services que l'automobile peut nous apporter.

Nous voyons aussi ses inconvénients : bruit, pollution, gaspillage énergétique, encombrement, violence.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut savoir en faire un usage raisonné. Nous devrions plus souvent savoir la laisser au garage pour prendre son vélo ou le bus.

C'est là notre volonté : aider les manceaux à prendre conscience que l'automobile n'est pas le seul mode de déplacement, que le vélo ou les transports collectifs peuvent souvent remplacer l'automobile.

Une adhérente de CYCLAMAINE a raconté avoir vu, un jour, un couple de personnes âgées contraint de renoncer à leur promenade devant une camionnette de chantier qui occupait tout un trottoir. Ils se déplaçaient difficilement, l'un s'aidant de sa canne, l'autre le soutenant par le bras. Ces deux personnes n'ont pas voulu descendre sur la chaussée pour contourner la camionnette, tant les voitures y roulaient vite. L'entrepreneur n'a pas bougé quand notre adhérente lui a fait remarquer qu'il mettait la vie de ces deux personnes en danger. Il travaillait !

Vous trouverez dans ces pages un autre exemple de la toute puissance de l'automobile qui nie aux piétons, aux cyclistes, aux personnes handicapées ou âgées, ..., le droit d'utiliser les trottoirs en toute sécurité. Toutes ces automobiles qui stationnent impunément sur les trottoirs mettent la vie des autres en danger.

Quand certains se plaignent des attitudes violentes de plus jeunes, ils participent, par leurs comportements d'automobilistes inconscients, à cette violence.

Thierry KERVESTIN.

A vos Agendas.

Samedi 3 juin, 10h30 et 14h30. Journée européenne du vélo.
Place de la République.

Jeudi 22 juin, 20h30. Réunion du quartier GAMBETTA.
A la salle municipale du Chêne vert, Rue du Chêne vert.

Samedi 3 juin 2000.

La fête du vélo, européenne et bucolique.

Nous le savons bien. Avant le samedi 3 juin, c'est le jeudi de l'Ascension ; un splendide pont s'offre à nous. Il fera certainement beau. Il ne faut pas rater cette occasion pour s'oxygéner.

C'est ce que nous vous proposons. Nous allons fêter ensemble l'Europe à bicyclette.

Nous vous convions donc à nous rejoindre avec votre bicyclette, votre panier à pique-nique et une nappe, à 10h30, place de la République. Nous roulerons, avec calme, jusqu'à l'arche de la nature où nous pique-niquerons, à côté de la ferme.



Les enfants pourront admirer les animaux. Certains ont eu les honneurs du dernier salon de l'agriculture...

Puis, l'après-midi, nous nous donnons rendez-vous à 14h30, place de la République. Nous reprendrons nos bicyclettes pour faire chanter nos sonnettes à travers les rues du MANS.

Enfin, nous nous retrouverons en fin de journée, place de la République, pour des rafraîchissements.

Thierry KERVESTIN.

APPEL AUX BONNES VOLONTES

Chers adhérents, nous serions heureux de recevoir un peu d'aide pour l'organisation de cette journée.

Si vous êtes disponible, merci de laisser un message dans la boîte aux lettres de CYCLAMAINE au 4 rue d'ARCOLE. Nous vous contacterons.

L'ASSEMBLEE GENERALE.

Vous trouverez ci-après les points principaux de notre dernière assemblée générale. Vous verrez déjà dans ce numéro de CYCLAMAINE Infos que certaines idées, énoncées lors de cette assemblée, se concrétisent. D'autres idées agitent commissions et conseil d'administration.

Les bilans moral et financier.

La prise de conscience des problèmes posés par la toute puissance de l'automobile en ville, est réelle. Nous constatons, cependant, que les actions, de la part des autorités, des élus, des autres usagers de la voirie, et aussi de nos adhérents, sont timides.

Il est très important de comprendre que pour que cette évolution des mentalités se concrétise par des réalisations significatives, il faut que nous, adhérents de CYCLAMAINE, nous nous mobilisions.

D'une part, c'est par notre participation aux différentes actions organisées par l'association que nous affirmerons notre poids.

D'autre part, c'est par notre fréquentation assidue des pistes et bandes cyclables que nous démontrerons aux élus que ces premières réalisations sont nécessaires et utiles, que nos demandes doivent être prises au sérieux.

Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés.

Orientations pour l'année 2000.

CYCLAMAINE insistera auprès des autorités pour qu'elles lancent des opérations de communication pédagogique pour changer les comportements inciviques des automobilistes. D'autres actions, plus musclées, mais dans les limites de la loi, pourront être lancées.

CYCLAMAINE prendra contact avec le conseil général pour insister sur l'intérêt qu'il y a à tenir compte du vélo dans tous les travaux de voirie dont il a la responsabilité.

CYCLAMAINE doit veiller à la bonne application du PDU. Pour ce faire, elle demandera à faire partie de la commission de suivi. Elle veillera ainsi à ce que les avancées proposées pour les piétons et les cyclistes soient réalisées. Une adhérente propose que CYCLAMAINE organise une réunion préalable afin de réfléchir ensemble à la façon de répondre à l'enquête publique.

CYCLAMAINE doit profiter de sa notoriété pour s'impliquer dans les problèmes généraux posés par la cohabitation des différents modes de déplacement. Denis GRANDJEAN pense qu'un élargissement des objectifs de CYCLAMAINE pourrait mobiliser plus de monde. Il serait intéressant d'obtenir des témoignages d'usagers concernés par ces difficultés : parents, enseignants, personnes à mobilité réduite....

Une nouvelle commission sera formée. Elle cherchera à élargir les actions de CYCLAMAINE. Sa mission vous sera communiquée dans un prochain CYCLAMAINE Infos.

CYCLAMAINE veillera à ne jamais perdre de vue que si le cycliste a des droits, le piéton en a aussi. Il nous faut éviter des réalisations qui opposent cyclistes et piétons.

CYCLAMAINE continuera à participer aux différentes commissions où elle est invitée, ainsi qu'aux journées de "prestige" comme la journée européenne du vélo, la journée en ville sans ma voiture (sous une forme qui reste à définir) ou les 24 heures du livre.

CYCLAMAINE mettra l'accent sur la collecte et l'exploitation des fiches de liaison (voir numéro 13 de CYCLAMAINE Infos), sur un comité de pilotage vélo force de proposition et sur le développement des itinéraires continus (COULAINES/ALLONNES et Université/Arche de la Nature).

CYCLAMAINE organisera, à nouveau, des réunions de quartier pour se rapprocher de ses adhérents.

Il faut rappeler qu'un grand nombre de bonnes volontés est nécessaire pour mener à bien toutes ses actions.

Thierry KERVESTIN et Christine GROUHEL.

Lors de l'assemblée générale, nous avons élu comme membres du conseil d'administration : Paul BARINGOU, Albert BOURNE, Bernard BRUNET, Christian LEPINAY, Pierre FRANCHET, Denis GRANDJEAN, Christine GROUHEL, Sylvie Alice GUILLARD, Pierre Jean HIRSCH, Jean-François HOGU, Thierry KERVESTIN, Thierry LAMBERT, Jean-Claude ORMAIN, Gisèle PLUMARD, Jean-Claude REDON, Philippe TEUTSCH, Véronique TIRONNEAU, Thierry TOUCHE, Anne-Sophie THUARD.

Responsables des manifestations.

Journée Européenne du vélo : Jean-Claude ORMAIN.
Journée sans ma voiture : Christine GROUHEL.
24 Heures du livre : Paul BARINGOU.
Carnaval : Sylvie Alice GUILLARD.

Les membres du bureau, désignés par le C.A. du 30 mars 2000.

Président : Thierry KERVESTIN
Vice-président : Philippe TEUTSCH
Paul BARINGOU
Denis GRANDJEAN

Secrétaire et adjoint : Christine GROUHEL - Pierre Jean HIRSCH
Trésorier et adjoint : Jean-François HOGU - Gisèle PLUMARD

Commission Communication.

Membres : Paul BARINGOU, Sylvie Alice GUILLARD, Christine GROUHEL, Bernard Brunet.

Commission Itinéraires et sécurité.

Membres : Philippe TEUTSCH, Pierre Jean HIRSCH, Jean-François HOGU, Serge LORILLIER, Thierry TOUCHE, Paul BARINGOU.

Nouvelle commission (à baptiser).

Membres : Denis GRANDJEAN, Christine GROUHEL, Sylvie Alice GUILLARD, Jean-Claude ORMAIN, Jean-François HOGU.

SHIMANO SERVICE CENTER
BOUTI CYCLE
GUILLAUME
CYCLES BRUTEUL
LE MANS

DE VRAIS PROFESSIONNELS DU CYCLE À VOTRE SERVICE

124 et 126, avenue Jean-Jaurès - 72100 LE MANS
Tél. 02 43 84 22 92 - Fax 02 43 84 72 21



PEUGEOT
concessionnaire
VENETO

MEYER LOISIRS

Vélos - Cyclomoteurs - Scooters - Accessoires

73, Av. Jean-Jaurès 02 43 85 58 28
72000 LE MANS

Réunion du quartier GAMBETTA.

Pour notre première réunion de quartier, nous irons dans le quartier GAMBETTA. L'arrivée du tramway, dans ce quartier, est l'occasion de repenser la circulation. C'est d'ailleurs l'objectif de la CUM, objectif qu'elle affirme à chaque réunion tramway. Nous voulons, comme d'habitude, y mettre nos rayons.

Vous avez observé, lors des réunions tramway, que les aménagements cyclables, en centre ville et sur la rue GAMBETTA, dont nous ne nous sommes pas avancés significativement, peuvent être améliorés. Nous travaillons sur un autre projet.

Nous vous présenterons le résultat de notre travail lors de notre prochaine réunion de quartier, le 22 juin, à la salle municipale du Chêne vert, rue du Chêne vert.

Ce sera aussi, pour vous, l'occasion de nous présenter les problèmes de circulation que vous rencontrez quotidiennement, dans ce quartier GAMBETTA.

Venez nombreux. Nous sommes à votre écoute.

Cartes postales.

Lors des 24 heures du livre, CYCLAMAINE a édité des cartes humoristiques et militantes. Elles sont en vente au prix de 2 francs l'unité et de 5 francs les quatre. N'hésitez pas à venir le 3 juin, place de la République, pour en acheter.

Tour de France.

France Télécom organise, le mercredi 19 juillet, un événement sports loisirs intitulé "A chacun son Tour" : une randonnée vélo loisirs de 10 à 20 kilomètres, ouverte à tous, sur le thème de la découverte de la cité en vélo, un village d'accueil dans les Quinconces des Jacobins avec animation autour du vélo et diffusion de l'étape du Tour de France sur écran géant.

Rendez-vous le 19 juillet à 13h30, Quinconces des Jacobins, pour les inscriptions à la promenade.

Un membre de CYCLAMAINE sera présent toute la journée au stand des associations..

Plan de déplacement urbain.

L'enquête publique aura lieu en septembre. Nous vous ferons connaître prochainement la date où nous nous réunirons pour préparer nos remarques.

24 heures de vélo pour tous.

Cette manifestation aura lieu, comme chaque année, aux Etangs Chauds, les samedi 2 et dimanche 3 septembre. Des randonnées vélo et VTT y seront organisées.

Thierry KERVESTIN.

Comité de pilotage vélo

CYCLAMAINE a proposé à M. BOULARD, Président de la CUM, que ce comité ne se limite pas à l'examen des projets, mais présente des propositions s'inscrivant dans une programmation pluriannuelle, avec calendrier et budget correspondants.

M. BOULARD prend acte de cette suggestion. Il ajoute qu'il faut, en priorité, assurer la continuité des bandes et pistes cyclables, notamment les axes continus COULAINES/ALLONNES et Université/Arche de la nature. La CUM, par ses journaux, favorise la pratique du vélo comme alternative à la voiture. Le tramway intégrera les aménagements cyclables. Il faut des rues où tous les modes de déplacement cohabitent et non plus des routes qui traversent la ville.

Les prochains aménagements cyclables :

- Avenue Bollée entre la rue Besnier et Monthéard.
- liaison Sablons / Bollée par Bertinière, Molière et Monthéard (côté droit) – ces travaux seront réalisés en même temps que ceux prévus pour les Sablons.
- Rue d'Eichtal – liaison à contre sens.
- Rue Wilbur Wright (tunnel) – bande dans le sens montant sur trottoir mixte cyclistes et piétons.

- Bd Demorieux (entre la rue des frères Renault et carrefour rocade / Demorieux) – bande sur trottoir.

CYCLAMAINE a donné son accord pour ces cinq projets.

Savez vous que ...

A compter du 01 juillet 2000, tout vélo commercialisé aura à l'arrière un feu rouge et un catadioptre rouge, à l'avant un projecteur blanc et un catadioptre blanc (arrêté du 05 août 1999 du ministère des transports). Ce dispositif réglementaire s'applique aussi bien aux éclairages à piles qu'aux éclairages à dynamo. Il est précisé que les feux arrière clignotants n'ont jamais été et ne sont toujours pas homologués.

Autres problèmes abordés lors de ce comité :

- Avenue François Mitterrand, pour la portion entre Caisse d'Epargne et la résidence La Couture. Aucun aménagement cyclable n'a été réalisé alors que le schéma directeur vélo le prévoit. CYCLAMAINE, mis devant le fait accompli, a protesté. Selon les techniciens de la CUM, cette solution ne serait que provisoire,



dans l'attente du tramway, c'est à dire dans quelques années...

- La ville étudie la proposition d'un prestataire de services, OMNIPRESENCE, qui mettrait à la disposition du public des vélos. Cette opération serait financée par la publicité. Au début, cent vélos seraient ainsi mis en circulation. Ils stationneraient sur les parkings à vélo existants. Ils seraient entretenus par un mécanicien en poste au MANS. Une convention d'occupation du domaine public pourrait être conclue avec la municipalité. CYCLAMAINE est favorable à ce projet avec ces réserves : Quelle est la capacité financière de cette société ? Sera-t-elle mise en concurrence avec d'autres sociétés ?

- Demande d'augmenter la capacité du parkings à vélo de la gare sud.

- Entretien des bandes cyclables rue de l'Eventail, à Bobby Sand et Bd Demorieux.

Laxisme ordinaire d'une patrouille de police, un soir, dans une rue du MANS, en centre ville.

Il est 18h45. Je viens de me garer. La rue a un seul côté de stationnement. En face, une voiture, celle d'un voisin, est garée à cheval sur le trottoir – comme tous les soirs, à la même heure. Passe une patrouille de trois policiers.

Je m'arrête pour regarder la scène. Les trois policiers contournent tranquillement la voiture en descendant sur la chaussée, puis remontent sur le trottoir. Et tombent, nez à nez, avec un hurluberlu qui leur demande : "Alors, vous ne verbalisez pas ?"

Arrêt net, avec un air surpris, des forces de police. Un des policiers me répond : "Pourquoi ? Vous connaissez le propriétaire ?"
"Oui, je le connais, c'est mon voisin. La question n'est pas là, je vous demande simplement si vous verbalisez, oui ou non."
Réponse solennelle : "Nous sommes seuls juges de ce qu'il faut verbaliser."

Le voisin sort sur le pas de sa porte. Il nous regarde deviser devant le capot de sa voiture. Sa femme, sentant le danger d'une contravention, lui indique une place libre plus loin. Mais, analysant intelligemment la situation et l'absence de danger, il laisse sa voiture et referme sa porte.

Je continue car un des policiers me demande : "Pourquoi verbaliser tout le temps ? Nous ne sommes pas là pour ça. Si c'était la vôtre, vous seriez content !"

Je réponds selon le code de la route : "J'aurais mis mon warning, j'aurais aussitôt déchargé."

"Et non" me dit-il "vous n'auriez pas le droit. Vous auriez un PV à 230 francs. Vous n'avez pas le droit de vous arrêter ici. Alors vous voyez bien, ..."

Je ne vois rien, sinon que tout cela se passe devant une voiture mal garée. L'ose élargir le débat aux pistes cyclables. "Je suis membre d'une association de cyclistes et nous avons remarqué, et signalé aux autorités, les nombreux manquements à la verbalisation des véhicules mal garés."

"Faux, nous verbalisons beaucoup en centre ville. Nous avons des chiffres, des statistiques."

Je reste dubitatif et indique que Le Mans se distinguerait plus par son laxisme que par ces excès de verbalisation, qu'ailleurs c'est autrement.

"Où ?" vexé par cette mise en cause. "Avez-vous des noms ?"

"Il me semble qu'à Rennes, Alençon ou Paris, on ne stationne pas si impunément sur les trottoirs."

Je continue sur un plan pédagogique en expliquant que cette voiture gêne. Le policier demande : "Elle gêne qui ? Par exemple ?"

Je lui réponds : "Un cycliste, justement, ou un aveugle."

Réponse cinglante : "Un cycliste n'a pas le droit de rouler sur le trottoir."

"Non, Monsieur, mon cycliste roule sur la rue."

"Mais qu'est ce qui vous gêne ?"

Alors enfin j'explique : "Un cycliste, pour contourner cette voiture, est obligé de

déboîter au centre de la chaussée. C'est dangereux, en particulier, pour un enfant."

"C'est exact" me concède un deuxième agent. "Vous avez raison. Cette voiture est mal garée." Il élargit le débat en rebondissant sur le ton pédagogique que j'avais initié :

"Nous ne pouvons pas toujours verbaliser car cela ne sert à rien. Nous le faisons déjà trop en centre ville. Pour rien. Il nous arrive de mettre plusieurs PV sur la même voiture et elle recommence toujours."



Constat d'impuissance suivi aussitôt d'un constat de culpabilité :

"Nous n'allons pas ennuyer tout le monde."

Avec une cerise sur le gâteau : "Nous n'avons pas que ce genre de chose à surveiller. Imaginez que pendant que nous verbalisons cette voiture, un enfant soit accidenté plus loin. Qu'est-ce que vous diriez de nous ?"

Je rebondis sur un aussi bon exemple en expliquant que ce défaut de stationnement peut être la cause d'un accident. Je sens que j'exaspère mes interlocuteurs. Il faut arrêter là ce dialogue de sourds. Nous n'avons pas la même façon de voir les choses.

Il est 19 heures. Ils s'en vont sans avoir verbalisé.

Cette anecdote nous révèle à quel point ce type de stationnement gênant est acceptée par la police.

A ce régime, nous n'avons pas fini de voir des bagnoles sur les trottoirs, des policiers qui les contournent benoîtement pour remplir d'autres missions.

Thierry LAMBERT.

Vous voulez aller plus loin, connaître les expériences d'autres villes.

Vélocité, la revue du cycliste urbain.

Editée par la FUBicy, la fédération française des usagers de la bicyclette.

Pour vous abonner (80 francs l'année), vous pouvez contacter la FUBicy au 4 rue Brûlée, 67000 STRASBOURG.



Avez-vous (ré)adhéré à Cyclamaine?

Nom Prénom

Profession Né le

Adresse

adhésion à Cyclamaine pour 2000 ---.minimum 20F

abonnement à Cyclamaine infos pour 2000 ---- 15F

adhésion + abonnement pour 2000 ----- 30F

Cyclamaine Infos :

Maison des Associations

4 rue d'Arcole, 72000 LE MANS.

Tél : 02.43.72.30.27 ou 02.43.81.59.05

Directeur de publication : Thierry KERVESTIN.

Imprimerie : Les Presses Cénomanes

Rédaction : T. KERVESTIN & P. BARINGOU & C.GROUHEL

Dessinateur : Paul BARINGOU